

Réunion du 6 octobre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN


Rapporteur : Monsieur Alfred BECKER

**N° CP/2014/592 - Château du Haut-Koenigsbourg - 3220  
Restauration de la charpente et de la couverture de la Tour du  
Moulin au Château du Haut-Koenigsbourg.**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- autorise le lancement des travaux de restauration de la Tour du Moulin du Château du Haut-Koenigsbourg
- approuve l'avant-projet-définitif de l'opération de restauration de la charpente et de la couverture de la Tour du Moulin
- approuve le coût prévisionnel définitif des travaux, qui s'établit à 184 000 euros HT (valeur juillet 2014)
- approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération :
  - \* Département : 230 000 €
  - \* Etat (DRAC) : 70 000 €.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20141006-lmc188753-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 10/10/14